

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES

Le compte administratif présente les résultats comptables des dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice. Il est soumis par l'ordonnateur à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Les résultats du compte administratif 2023 sont :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	7 578 672,10 €	4 726 661,95 €
DÉPENSES	5 917 474,16 €	2 659 286,83 €
RÉSULTAT	+ 1 661 197,94 €	+ 2 067 375,12 €

Le résultat cumulé est de **3 728 573,06 €**.

Auquel s'ajoute : 1 375 981,11 € de reports de recettes d'investissement et 3 293 949,14 € de reports de dépenses d'investissement dont le résultat est un déficit de 1 917 968,03 €, couvert par le résultat cumulé précité.

La dette :

Au 31/12/2023 l'encours de la dette s'élève à 2 274 341 € et l'annuité à 240 811 €. Le taux de désendettement est de 1,12 ans correspondant au nombre d'années que mettrait la commune pour rembourser la totalité de sa dette si elle y consacrait toutes ses économies. (Encours de la dette/Épargne brute).

Au 31/12/2023 l'encours de la dette est composé de 8 emprunts. La structure de la dette est constituée de 8 emprunts à taux fixe.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes réalisées qui ont été nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est comparable au budget d'une famille avec les salaires des parents et les dépenses quotidiennes (alimentation, loisirs, santé, impôts...)

Les recettes :

Elles correspondent notamment aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, crèche, garderies...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions et aux loyers.

Chapitres	Désignation	CA 2023
013	Atténuations de charges	181 207,61
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	737 416,32
73	Impôts et taxes	5 444 007,63
74	Dotations, subventions et participations	754 202,91
75	Autres produits de gestion courante	316 491,83
76	Produits financiers	39,78
77	Produits exceptionnels	132 516,41
78	Reprises sur provisions	798,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 991,61
	Total Général	7 578 672,10

Les dépenses :

Elles sont constituées notamment par les salaires du personnel municipal, les achats de matières premières et fournitures, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les prestations de service, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts payés.

Chapitres	Désignation	CA 2023
011	Charges à caractère général	2 018 945,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 983 939,77
014	Atténuations de produits	160 861,06
65	Autres charges de gestion courante	321 096,23
66	Charges financières	34 283,66
67	Charges exceptionnelles	972,03
68	Dotations et provisions	1 636,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	395 739,89
	Total Général	5 917 474,16

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est liée aux projets de la ville. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Elle contribue à accroître le patrimoine de la ville.

Pour une famille, l'investissement contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier, d'une voiture...

Les recettes :

Deux grands types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les ventes de biens communaux et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets retenus.

Opérations	Désignation	CA 2023
216	MAIRIE / ÉQUINOXE	3 093,75
225	ÉCOLE PRIMAIRE	670,00
226	ÉCOLE MATERNELLE	9 526,00
261	RESTAURATION SCOLAIRE	1 151,81
262	ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	2 280,00
*NI	Non individualisé	15 957,08
*OF	Op. financière	4 693 983,31
	Total Général	4 726 661,95

Les dépenses :

Il s'agit de toutes les dépenses réalisées qui font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, notamment les acquisitions de mobiliers, de matériels, de véhicules, de biens immobiliers, les travaux de voirie et la création de nouvelles structures ou leur réparation. On y trouve également l'amortissement annuel du capital des emprunts en cours.

Opérations	Désignation	CA 2023
216	MAIRIE/ÉQUINOXE	478 216,46
218	VOIRIE	583 027,11
220	RÉSEAUX-EAUX-ÉLECTRICITÉ-	158 025,45
221	TERRAINS/IMMEUBLES	6 545,55
222	PARC DE NAUZAN	44 626,31
224	ESPACES VERTS DIVERS	57 532,74
225	ÉCOLE PRIMAIRE	30 296,48
226	ÉCOLE MATERNELLE	4 260,27
227	STADE	3 187,20
228	SALLE DE L'ATELIER	24 599,64
229	BIBLIOTHEQUE	99,99
230	DOMAINE MARITIME	4 806,00
232	CIMETIÈRES/COLUMBARIUM	852,96
233	ATELIERS MUNICIPAUX	691 945,09

Opérations	Désignation	CA 2023
234	ÉGLISE	20 994,16
235	SALLE OMNISP./C.L.S.H.	1 383,60
237	TENNIS	19 592,88
242	CENTRE VILLE	26 712,00
246	NAUZAN PLAGE	7 276,85
258	CRÛCHE/LOCAUX INTERGÉNÉRATIONNELS	7 211,85
259	ACCESSIBILITÉ	5 148,00
261	RESTAURATION SCOLAIRE	95 075,46
262	ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	19 996,76
NI	Non individualisé	156 376,58
OF	Op. financière	211 497,44
	Total Général	2 659 286,83

État du personnel (Équivalent Temps Plein pourvu) :

51,58 agents titulaires ÉTP

7,80 agents non titulaires ÉTP

Ratios par habitants, base 4 070 habitants :

Dépenses réelles de fonctionnement/hab. : 1 357 €

Produits des impôts locaux/hab. : 1 140 €

Recettes réelles de fonctionnement/hab. : 1 861 €

Charges de personnel/hab. : 733 €

Dépense d'équipement/hab. : 596 €

Ressources d'investissement/hab. : 98 €

Dette au 31/12/2023/hab. : 559 €

Capacité d'autofinancement/hab. : 333 €